

CP - Donnez votre avis sur la piétonnisation de la rue des Têtes

Dans le cadre du projet de piétonnisation du centre-ville engagé par la Municipalité, la Ville de Colmar lance une concertation citoyenne afin d'envisager l'avenir de la rue des Têtes.

Depuis le début de l'année 2025, la Ville de Colmar mène une expérimentation relative à la piétonnisation de la rue des Têtes. Cette initiative s'inscrit dans la continuité des actions menées pour favoriser les mobilités douces et améliorer le cadre de vie urbain.

En juin 2022, lors de la journée « Mobil'été », un premier atelier avec des dessinateurs urbains avait permis aux Colmariens d'imaginer la rue des Têtes de demain : plus verte, plus conviviale, plus apaisée. Aujourd'hui, la Municipalité souhaite aller plus loin en **donnant la parole aux habitants et commerçants**. Cette consultation vise à **trouver un juste équilibre** entre les attentes des piétons, les besoins des acteurs économiques et l'ambition d'un cadre de vie de qualité pour tous.

Comment participer ?

Les personnes qui souhaitent participer à cette concertation peuvent remplir un formulaire disponible **du 22 avril au 25 mai 2025** :

- **en ligne sur colmar.fr/concertation-pietonnisation-rue-tetes**
- **à l'accueil de la Mairie de Colmar** (1 place de la Mairie)

L'expérimentation actuelle se poursuit durant toute la période de consultation. Les retours recueillis seront analysés pour orienter les décisions futures concernant l'aménagement de cette rue emblématique.

Un atelier lors de la Journée citoyenne

Lors de la Journée citoyenne, qui se tiendra **le samedi 24 mai 2025**, un atelier sera consacré à la piétonnisation de la rue des Têtes. À cette occasion, les citoyens pourront s'exprimer pour ou contre la piétonnisation de cette rue, en étant directement sur place.

CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr

colmar.fr